

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 16 février 2023, s'est réuni le Jeudi 23 février 2023 à 18h00, à la salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 / Quorum : 17

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 3

Administrateurs présents : 19

Jean-Pierre	ANDRE
Marie-Claude	ANSANAY ALEX
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Davy	COUREAU
Claude	DURAY
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Mustapha	HADDOU
Olivier	JEZEQUEL
Emmanuel	LOMBARD
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés : 3

Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Petite enfance – Convention « Analyse de la pratique des Relais Petite Enfance du CIAS Arlysère » - Année 2023

Rapporteur : Mustapha HADDOU

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre la compétence Petite enfance sur le territoire d'Arlysère et notamment la gestion des Relais Petite Enfance.

Afin de mettre en œuvre des séances d'analyse de la pratique auprès des animatrices des RPE, il est proposé de mettre en place une convention avec M. FERJANI, psychologue-clinicien relative aux modalités d'organisation de ces séances, conformément au projet de convention joint en annexe.

Les objectifs de ces séances sont :

- Proposer aux animatrices des Relais Petite Enfance des séances d'analyse et de réflexion sur le positionnement professionnel
- Créer un espace d'entraide et de prise de recul entre participantes
- Mettre en commun des situations sur lesquelles les participantes souhaitent réfléchir

Les séances seront organisées au sein de groupes à l'échelon du Département pour la période de janvier à décembre 2023.

Le coût total annuel pour le CIAS Arlysère s'élève à 1 315.20 € pour 6 séances pour 4 animatrices.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention avec M. FERJANI pour l'année 2023 selon les modalités ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous actes afférents à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

